

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez MM. BAYAS-LÉVITE et Cie, Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Janvier 1880.

Bulletin politique.

La presse étrangère, qui n'avait pas de prime abord très-bien accueilli le nouveau ministère, ne revient pas à des appréciations plus favorables. La mauvaise impression du premier jour s'accroît de plus en plus, et ce n'est pas un des moindres ni des moins vifs ennemis qu'on éprouve au palais de l'Élysée, ni surtout au Palais-Bourbon, chez M. Gambetta.

Le journal prussien, Berliner Tagblatt, tout en se montrant persuadé que M. de Freycinet tiendra le langage le plus pacifique, estime que le gouvernement allemand doit rester sur ses gardes. « Plus que jamais », dit ce journal, la devise du prince de Bismark sera : « Toujours en vedette. » La Gazette de la Croix remarque que trois des départements ministériels les plus importants se trouvent entre les mains des hommes qui, il y a neuf ans, mettaient obstacle à l'ouverture des négociations de paix et voulaient que l'on continuât la guerre à outrance. La Germania et le Courrier de Hanovre expriment les mêmes inquiétudes, et regrettent, dans l'intérêt de la paix, la retraite de M. Waddington.

Il n'y a guère dans toute la presse allemande que deux journaux qui accueillent avec satisfaction le ministère Freycinet : la Gazette de Francfort, dont les opinions ultradémocratiques sont flattées par l'avènement au pouvoir des républicains avancés, et la Gazette de Voss, la tante Voss, comme on l'appelle plaisamment en Allemagne, cette feuille de commérages, sans portée et sans autorité politique.

En Angleterre, l'impression n'est pas meilleure, où l'on est habitué à ne pas s'effrayer des progrès du radicalisme en

France, où les journaux les plus conservateurs se montrent souvent très-bienveillants pour M. Gambetta et pour ses amis; les Anglais commencent à s'inquiéter, comme le dit une correspondance de la Gazette de Cologne, « de nous voir ainsi glisser » sur le plan incliné qui mène à l'extrême gauche. Ils s'en émeuvent non pas, comme on le pense bien, à cause des inconvénients ou des dangers qui peuvent en résulter pour notre prospérité intérieure, mais à cause des périls qui en doivent, selon eux, résulter pour la tranquillité générale de l'Europe. « La foi dans l'attitude pacifique de la France », écrit-on de Londres, est incontestablement ébranlée; et, dorénavant, toute démarche du gouvernement français sera surveillée avec plus de méfiance qu'auparavant par toutes les puissances, sans en excepter l'Angleterre. »

De tout ceci nous ne croyons pas qu'on en doive conclure que la paix de l'Europe puisse être, dans un bref délai, troublée, ni que les puissances étrangères pensent à nous déclarer la guerre. Mais cela pourra arriver le jour où M. Grévy sera contraint, par la force des choses, de remplacer le ministre actuel par un autre plus accentué encore.

On aura beau faire, et les journaux officiels auront beau dire, il est évident que l'Europe s'inquiète de nous voir glisser sur la pente dangereuse où nous sommes, pente qui conduira notre malheureux pays à un effrayant inconnu.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni avant-hier et a duré jusqu'à 5 heures. Il a discuté les termes de la déclaration à faire à la rentrée des Chambres. Aucune résolution n'a été prise.

La Paix assure que la majorité des ministres penche pour une déclaration ministérielle. Quant à la magistrature, les ministres ont été d'avis qu'une réorganisation est nécessaire. Hier a dû se tenir une nouvelle réunion.

Le Rappel dit que le programme du cabinet comprendra la question de la réforme de la magistrature et des fonctionnaires, la liberté de la presse, de réunion et d'association; la réforme de l'enseignement public, les questions économiques et financières, enfin quelques mots sur le caractère pacifique de notre politique extérieure.

Il paraît que depuis l'érection de l'administration des postes en ministère on a introduit dans cette administration une foule de personnages étrangers au service et que c'est à cette cause qu'il faut attribuer le désordre qui y règne depuis quelque temps. Il est certain, en effet, que les lettres subissent actuellement des retards considérables.

Un seau d'eau froide aurait été jeté sur les intentions bienveillantes du gouvernement à l'égard des derniers condamnés de la Commune. On aurait appris que ces personnages entendaient profiter de la grâce qui leur permettrait de rentrer en France pour poser un peu partout leurs candidatures et renouveler ainsi l'agitation qu'a provoquée la candidature, à Bordeaux, du « gracié » Blanqui.

L'honorable M. Poujoulat, l'un des principaux collaborateurs de l'Union, vient de mourir dans sa 74<sup>e</sup> année.

On annonce aussi la mort, à l'âge de 79 ans, de M. le comte de Montalivet, sénateur inamovible depuis le mois de février dernier, et qui s'était rallié à la République en 1874.

M. de Saint-Vallier a informé officiellement M. de Freycinet que M. de Bismark

s'était chargé de dissiper les préventions de l'empereur Guillaume contre M. Challemel-Lacour et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de présenter M. Emmanuel Arago à l'agrément du gouvernement prussien.

On sait que M. Arago fut envoyé en mission à Berlin en 1848, et qu'il ne sut pas acquiescer durant son séjour dans cette capitale la réputation d'un homme bien élevé et d'un homme de tact.

C'est donc M. Challemel-Lacour, ainsi que nous l'avons annoncé, qui va représenter la France à Berlin avec l'agrément personnel de M. de Bismark.

Quel intérêt peut donc avoir le redoutable chancelier à voir la France représentée par un M. Challemel-Lacour ???

Il est question, dit-on, d'un projet de loi sur les conseils municipaux qui serait bientôt déposé par le gouvernement. Entre autres dispositions plus ou moins de nature à satisfaire la gent radicale, on en cite une qui rendrait facultative la publicité des séances.

Les conseils de Paris, de Lyon, de Marseille et autres lieux vont-ils battre des mains !!!

Une certaine inquiétude règne en ce moment dans le monde financier. On paraît craindre quelque nouveau coup de Bourse, quelque chose dans le genre du coup de la conversion qui a occasionné tant de ruines l'année dernière.

Puisse l'avertissement que nous donnons ici tenir en garde les intéressés.

Plusieurs membres du conseil municipal de Paris ont l'intention de proposer au Conseil, à sa première session, de se pourvoir auprès du Conseil d'Etat, pour faire déclarer nul et non avenue, comme entaché d'excès de pouvoir, le décret ministériel qui a annulé son vœu tendant à supprimer du budget communal le crédit des cultes. (France.)

35

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

La comtesse supporta sa disgrâce physique sans défaillance, en femme intelligente qui sait l'inutilité de la plainte. Elle mura sa vie avec non moins de décision, prenant ses dispositions pour l'achever tout entière dans son hôtel, en plein Paris, comme dans une prison volontaire et luxueuse.

Par son ordre, la moitié de son personnel domestique fut congédié, ses équipages vendus. Elle entendait ne plus sortir, ne recevoir personne, borner ses serviteurs au petit nombre des plus anciens. Le jardin de l'hôtel fut entouré de hauts treillages, semé de plantes grimpances, mobile rideau qui devait s'interposer entre elle et la vue des demeures voisines.

Une allée absolument couverte en faisait le tour, à l'abri de tout regard importun. Une serre magnifique permettait la promenade en toute saison, et, lorsqu'elle aurait recouvré l'usage de ses jambes, l'exercice lui-même ne manquerait pas à sa santé.

Quant à ses plaisirs, ils seraient d'un genre bien différent de ceux d'autrefois. Cette femme, qui ne

lisait jamais, se fit remplir une bibliothèque immense; tous les éditeurs de Paris furent avisés d'avoir à lui envoyer les nouveautés sans exception qui sortiraient de leurs presses.

Cette femme, qui n'aurait pas son piano, fit réunir dans son salon ce que le Ménestrel pouvait offrir de plus nouveau, sans compter l'amoncellement de toutes les partitions connues.

Elle eut un abonnement à chaque journal parisien, sans s'effrayer de l'énorme quantité de papier noir, de littérature indigeste et de politique bariolée qu'elle introduisait ainsi dans son hôtel.

Elle désigna un serviteur spécial pour porter ses charités à domicile. Elle fit tenir ouvert, chez son concierge, un registre où tout indigent pouvait venir s'inscrire sans crainte d'être jamais repoussé.

Un coin de l'hôtel fut disposé en salle de concert d'où elle comptait assister, invisible, à l'audition des chanteurs à la mode. Un mécanisme ingénieux transformait au besoin cette pièce en salle de spectacle où les acteurs en renom, ceux de la Comédie-Française en tête, viendraient lui faire entendre, sans la voir, les meilleures scènes de leur répertoire.

Question d'argent que tout cela, et l'argent affluait dans cette demeure où le bonheur n'habitait pas.

Emmeline se prêta sans murmure à ces transformations égoïstes, qui menaçaient sa jeunesse

d'un emprisonnement indéfini. Pierrette en pleura de colère impuissante, et bientôt elle pleura de regret, car le capitaine Rovelou, instruit des projets de la comtesse, déclara vouloir soustraire sa sœur à leurs conséquences.

Vainement la brave fille supplia-t-elle qu'on la laissât poursuivre sa tâche et ne pas abandonner Emmeline dans sa geôle dorée, le capitaine mit en avant la vieille mère infirme qui ne pouvait rester seule dans la maisonnette des Accroches. Quand on parlait de sa mère, Pierrette n'osait plus résister.

XVIII

Un matin, Rovelou arriva sans être attendu, la figure sévère, afin d'imposer l'obéissance à sa sœur, et le verbe haut, pour s'épargner toute supplication vaine.

Pierrette demanda quelques heures seulement pour ses derniers apprêts de départ. Le cœur gros, elle était à peine capable de les faire, si sa chère Emmeline ne l'eût aidée, en renfonçant courageusement ses larmes.

Le marin passa ces heures de délais à l'hôtel de Madiran; il s'y sentait plus à l'aise, plus joyeux, que dans cette maison sombre où le muet désespoir de la comtesse mettait son lugubre cachet.

Robert fut heureux de le revoir. C'était un écho des rives bordelaises que ce brave homme rustique et souriant. Il apportait comme un parfum des

Accroches, nid sauvage, chère solitude, qui restait le meilleur souvenir de sa vie.

— Monsieur, lui dit Rovelou en lui écrasant les doigts entre ses mains noueuses, permettez-moi de vous dire que la vie de Paris ne vous vaut rien. Vous êtes maigri, pâli, l'air tout extraordinaire, avec un fond de tristesse dans les yeux qui n'est pas naturel à votre âge!... Que diable!... Là-bas, à Bordeaux, vous étiez autrement frais, dispos et beau garçon! Oh! mille milliards de têtes de nègres! si j'étais sûr que ce soit cette diablerie de capitale qui vous ait surmené comme cela, je vous emmènerais tout net.

— Non, mon ami, sourit Robert, c'est... c'est le travail.

— Le travail!... Et qu'avez-vous donc tant besoin de travailler? Laissez cela à nous autres qui ne saurions que faire de notre temps... Ah! c'est le travail!... Alors, faut jeter les livres par la fenêtre, tenez, comme ça.

Et, moitié riant, moitié sérieux, Rovelou prenait sur la table un des ouvrages que Robert compulsait, et le balançait sur le jardin, par la fenêtre ouverte.

Robert l'arrêta, non qu'il eût grand peur pour l'œunyeux bouquin, mais par tendresse pour les plates-bandes qui s'alignaient au-dessous.

— Respectez mes fleurs, Rovelou, pour l'amour de Dieu! Elles sont destinées, cette année, à nous donner l'illusion de la campagne.

On étudie, en ce moment, au ministère de l'intérieur, un projet consistant à réunir la préfecture de police et la sûreté générale, et à en faire une grande direction ou un ministère de la police. (National.)

La Liberté annonce que le marquis de Tarnier, ministre de France à Stockholm, vient d'envoyer sa démission.

On a remarqué qu'à la réception du corps diplomatique, au Palais-Bourbon, lord Lyons s'était dispensé de paraître. Le prince Orloff et le prince Hohenlohe se montraient, au contraire, très-aimables et très-empresés vis-à-vis de M. Gambetta. Il n'en a pas fallu davantage pour accrédiiter chez certains spectateurs le bruit que l'alliance franco-anglaise était en baisse et qu'un rapprochement avec la Russie n'était plus impossible.

C'est une conclusion hasardée ou, du moins, reposant sur une base bien futile.

Le nouveau ministre de la justice, M. Cazot, doit présenter à la signature de M. Grévy un décret grâçant un certain nombre de communards qui avaient été exclus de l'amnistie. Arnould et Avrial sont compris dans ce décret.

Rochefort et Vallès ne sont pas grâciés. On sait que ce que M. Gambetta redoute le plus c'est la plume « corrosive et trempée dans le vitriol » d'Henri Rochefort.

Les faiseurs de pronostics ont relevé divers incidents de la journée de jeudi.

Ainsi, pour la première fois que le Sénat devait faire sa visite officielle de nouvelle année à M. Grévy, le président de la haute Chambre a dû s'abstenir. Deux cuirassiers de l'escorte sont tombés rue de Vaugirard, et l'un d'eux s'est cassé la jambe. Même accident à deux cavaliers de l'escorte de M. Grévy quand il est allé au Luxembourg rendre cette visite. Il a donné l'ordre au cortège de se mettre au pas, mais l'impression était produite.

Heureusement, nous ne sommes plus à Rome et au temps des présages fastes et néfastes, quoiqu'il ne manque pas encore d'augures chez nous.

Dans plusieurs localités de différents départements, les conseillers municipaux obligent les habitants des communes à souscrire à un ouvrage qui a pour titre : « La vie de Gambetta. » Ceux qui refusent la souscription sont dénoncés comme réactionnaires.

L'attentat contre le roi d'Espagne a causé une vive émotion en Europe. Le Nord, dont

on sait les relations avec le gouvernement russe, fait à ce propos les réflexions suivantes, dont nous n'avons pas besoin de faire remarquer la gravité :

« Cette secte de bouleversement universel peut changer de nom d'un pays à l'autre; son programme et ses tendances ne changent point; les ramifications qu'elle a formées dans les divers États sont unies par la solidarité la plus étroite, ainsi qu'on vient, du reste, d'en acquérir la preuve matérielle par la découverte d'une imprimerie clandestine à Berlin, découverte qui a permis de constater l'existence de rapports suivis entre les socialistes allemands et les nihilistes russes, entre ceux qui ont tenté d'assassiner l'empereur Guillaume et ceux qui ont attenté aux jours de l'empereur Alexandre. On ne se trouve pas en présence d'un mal local, particulier à telle ou telle nation, mais d'un mal général qui s'étend à toutes. Ce n'est que lorsqu'on aura reconnu cette vérité que le remède pourra être trouvé; ce n'est que lorsqu'on « se résoudra à opposer à la solidarité internationale des visées destructives, la solidarité internationale de tendances conservatrices » qu'on réussira à faire disparaître l'état morbide dont les attentats des deux dernières années sont l'affligeant symptôme et rendre à la société les garanties de sécurité qui lui font défaut aujourd'hui. »

Les étrennes de M. le préfet de la Seine : On sait que M. Hérold a une allocation mensuelle de 16,000 fr. pour frais de représentation.

Le conseil municipal va porter ce crédit à 22,000 fr. par mois, afin de dédommager le préfet de la Seine des nombreux frais que sa situation lui crée.

De même, à partir du mois de janvier, M. Vergniaud, secrétaire général, et M. le directeur de l'enseignement primaire recevront une somme de 9,000 fr. par mois au même titre.

#### LES ÉPURATIONES.

Le Soir dit à propos des épurations commencées par M. Wilson, et que nous avons signalées :

Monsieur Wilson débute comme un maître; Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître.

« Après M. Amé, directeur général des douanes, mis à la retraite avant de l'avoir demandé — la demande est du 30 décembre et le décret du 29 décembre, — voici M. Stourm, administrateur à la direction générale des contributions indirectes; M. Homberg, administrateur à la direction générale des contributions directes, mis en disponibilité.

« C'est un premier pas. M. Wilson a la ferme intention d'en faire d'autres, et nombreux et rapides. On pouvait le prévoir en lisant le décret qui lui constitue une sorte de pouvoir discrétionnel sous la surveillance aussi haute que platonique du ministre des finances. »

Le Moniteur fournit des détails intéressants sur les fonctionnaires brutalement mis en disgrâce.

M. Stourm a conquis tous ses grades un à un, et, entré à dix-huit ans au ministère des finances, il dut son avancement à ses aptitudes remarquables et à son travail. Parvenu par voie d'examen successifs à l'inspection des finances, il était, depuis 1874, administrateur des contributions directes. Absolument étranger à la politique, il n'était pas de ces administrateurs improvisés, champions de la faveur ou de la politique, dont les révolutions ou le caprice des puissants font la fortune.

C'est ce fonctionnaire si digne et si méritant qui vient d'être cassé aux gages dans les conditions particulièrement révoltantes qu'indigne notre confrère :

« M. Stourm était allé ce matin à la messe; il n'a connu sa révocation qu'à son retour par des amis qui lui ont montré le Journal officiel. Rien n'avait pu lui faire supposer qu'il serait l'objet d'une révocation. Il n'avait été ni prévenu, ni averti. La veille encore, à six heures, il conférait au ministère avec ses employés et renvoyait à lundi certaines affaires qu'il voulait traiter avec eux. Le procédé est inouï. Après cela, pourquoi M. Stourm allait-il à la messe ?

« Un détail à noter : Le 1<sup>er</sup> janvier, M. Stourm avait reçu, à l'Élysée, du Président de la République, une chaude poignée de main. Or, le décret qui le frappe porte la date du 29 décembre. C'est ainsi que l'on brise, sous la République, au mépris des services rendus, la carrière d'un fonctionnaire à peine âgé de quarante-deux ans. »

M. Homberg, administrateur d'une grande valeur, est mis en disponibilité. Que lui reproche-t-on ? D'avoir rempli, sous le 16 mai, les fonctions de chef de cabinet du ministre. Les républicains ont la mémoire de la haine, mais quels précédents ils créent contre eux !

Quant à M. Amé, nous avons dit que sa complicité libre-échangiste n'avait pu elle-même faire oublier ses antécédents bonapartistes.

M. Wilson frappe avec « une netteté froide », dit la France, et « on sent qu'il n'y a pas à plaisanter ». Eh bien, n'en déplaise à ses flatteurs, M. Wilson prête, au contraire, beaucoup à rire, et il mériterait plus encore qu'autrefois certain conseil plus ou moins judiciaire, qui lui apprendrait que l'on ne doit pas traiter la fortune administrative de la France comme celle acquise dans les bars américains.

Le conseil municipal de Bonneville a pris la délibération suivante qui fait honneur à l'esprit de ses membres :

« Le conseil municipal :

« Considérant que M. Guy, propriétaire dans cette commune, a offert à M. le maire un buste de la République, pour être placé dans la salle des délibérations du conseil municipal ;

« Considérant qu'aucune loi ni décret ne fixe l'effigie officielle du gouvernement actuel ;

« Considérant que, dans ces conditions, déclarer que le buste offert par M. Guy représente l'effigie du gouvernement, ce serait émettre un vote politique, et que toutes discussions et votes politiques sont interdits aux conseils municipaux ;

« Considérant toutefois que le don d'un objet mobilier dépourvu de tout caractère politique ne saurait être l'objet d'un refus de la part du conseil municipal,

« Est d'avis, à l'unanimité :

« 1<sup>o</sup> De déclarer qu'il n'a pas qualité pour décider que le buste offert par M. Guy représente l'effigie du gouvernement actuel ;

« 2<sup>o</sup> D'en accepter le don, à titre d'objet mobilier, sans signification politique, que M. le maire placera dans la mairie, à l'endroit qu'il jugera convenable. »

M. le préfet de la Charente a dissous le conseil et l'a remplacé par une commission municipale républicaine. Cela n'empêchera pas les rieurs d'être du côté du conseil municipal, et ne prouvera pas que le buste de la République offert par M. Guy représente l'effigie officielle du gouvernement. La République a jusqu'ici pris tant de masques, que la méfiance du conseil municipal de Bonneville était plus que justifiée.

Nous sommes à la période du plâtre obligatoire.

#### Etranger.

Le consul du Chili à Londres confirme la nouvelle d'une émeute à Lima. Il y aurait eu des morts et des blessés.

Un télégramme de Dublin annonce que des troubles sérieux ont éclaté dans la région occidentale de l'Irlande, par suite de l'expulsion de quelques fermiers à Carracoc. Violentement attaquée par la foule, la police a chargé à la baïonnette; plusieurs émeutiers ont été blessés.

Le bruit court que le district tout entier est en état de révolte. On craint d'autres incidents. La police a reçu des renforts.

#### Chronique militaire.

##### LA CHAUSSURE DU SOLDAT.

Le ministre de la guerre vient de prescrire aux commandants de corps d'armée de lui adresser d'urgence des rapports faisant connaître leur opinion personnelle et celle des officiers sous leurs ordres au sujet des brodequins à lacets, dont un certain nombre sont en essai dans tous les corps de troupes à pied.

Ces brodequins font partie du nouvel uniforme, tuniques-vareuses, dolmans et casques, que nous voyons tous les jours à plusieurs régiments de la garnison de Paris. Ils sont destinés à remplacer le soulier actuel et la guêtre de cuir qui en est le complément indispensable.

L'essai de ces brodequins est fait en ce moment pour la cinquième fois, au moins, depuis 1870. Le ministre estime avec raison que les expériences, bien que reprises tout récemment, ont assez duré pour que chacun soit fixé; et il demande des rapports immédiats afin de pouvoir adopter, à bref délai, une solution définitive.

Il est, en effet, important d'en finir, et d'en finir le plus vite possible, avec ces tâtonnements. La décision une fois prise, il restera à écarter les anciens souliers constituant les approvisionnements régimentaires, au nombre de 7,000 paires environ par régiment d'infanterie. Or, la durée moyenne d'une paire de souliers est de quatre mois; l'effectif d'un régiment sur le pied de paix est de 1,200 hommes. Il s'ensuit que, le régiment ne consommant que 3,600 paires de souliers par an, il faudra donc deux années entières pour épuiser les approvisionnements existants. Si donc le ministre adopte le brodequin à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1880, cette chaussure n'entrera réellement en service qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1882.

Le brodequin en expérimentation vaut incontestablement mieux que le godillot et sa guêtre. Il consiste en une espèce de demi-botte ouverte sur le côté extérieur. L'ouverture ainsi ménagée permet à l'homme de mettre facilement sa chaussure, même quand les pieds sont gonflés par la marche et le cuir rétréci par l'humidité. La tige du brodequin est assez élevée pour qu'on puisse, par les temps de boue, y introduire le bas du pantalon comme on fait dans une guêtre ordinaire. L'ouverture se ferme à l'aide de lacets en cuir assez ingénieusement disposés dans un système particulier de gros œillets en fer.

Les fantassins ne trouvent pas cette chaussure parfaite. Ils lui reprochent : 1<sup>o</sup> de coûter 14 fr. 50, soit 2 fr. 50 de plus que le soulier et la guêtre en service; 2<sup>o</sup> de peser 1,500 grammes, tandis que la chaussure actuelle n'en pèse que 1,000; 3<sup>o</sup> d'occasionner l'usure prématurée du bas du pantalon par le frottement incessant du drap contre les œillets en fer.

On préférerait quelque chose de moins cher, de plus léger, plus pratique, comme le brodequin lacé sur le coup-de-pied que portent les chasseurs, les facteurs ruraux, les rouliers et, d'une manière générale, toutes les personnes qui ont beaucoup à marcher. C'est la chaussure que la majorité des régiments ont demandée. Mais la commission d'habillement ne veut en entendre parler sous aucun prétexte: elle ne la trouve pas suffisamment militaire.

Il est probable que, de guerre lasse, les officiers vont se prononcer, cette fois, pour le brodequin à œillets en fer qu'on s'obstine à leur faire expérimenter. Ce sera toujours un progrès sur le godillot, mais un progrès qui, nous le répétons, ne passera à l'état de fait accompli que dans deux ans.

— Au fait, monsieur, voici l'été. Vous n'allez donc pas en Champagne ?

— Non, dit distraitemment le jeune homme.

— Je le pensais bien. C'est Paris qui vous tient, monsieur Robert.

— Est-ce Paris ? dit celui-ci sur le même ton machinal.

Ses yeux, par-dessus les arbres touffus et les arbres fleuris, cherchaient à distinguer une ombre svelte dans le jardin d'Anglejean. Mais la comtesse avait fait multiplier les treillages, les vignes vierges, les lierres et les gobéas. L'ombre blanche glissait, mystérieuse et lente, sans qu'on pût lui donner un nom.

Pourtant, Robert, dont le visage s'épanouit, s'accouda sur le balcon de fer et parut plus absorbé par la vision discrète qu'un astronome par l'observation d'un astre inconnu.

Le capitaine regarda par-dessus son épaule, ne vit pas l'ombre, mais constata que « la prison de la comtesse », comme il l'appelait, était un peu moins rébarbative du côté des jardins que du côté de la cour d'entrée.

— Ce n'est pas très-gai par ici, dit-il tout haut en répondant à sa pensée; mais il y a de l'air et de la verdure, deux jolis cadeaux du bon Dieu, hein, monsieur ?... Tandis que, là-bas, on a posé des grilles !... Pauvre Mademoiselle !... nous l'aimons tant !... et nous la laissons là sous les verroux !

— Et vous lui ôtez Pierrette, sa consolation, dit Robert avec reproche.

— Ah ! monsieur, si vous voyiez comme la bonne vieille femme de mère a baissé depuis votre visite !... vous comprendriez que la présence de Pierrette est indispensable au pays.

— Mais Emmeline ?...

— Eh bien ! monsieur, il faut que chacun s'entraide... Votre bon père est l'ami de la maison... Si, vous aussi... si vous demandiez... enfin, là, si vous tiriez M<sup>lle</sup> Emmeline de cette triste demeure en l'épousant ?

A peine le capitaine eut-il articulé cette insinuation, naïvement étourdissante dans sa bouche, qu'il en sentit l'inconvenance familiarité.

Il rougit, balbutia, faillit mettre à mal son gros mouchoir bis en le tordant à le rompre.

— Pardonnez-moi, monsieur; il faut que je sois fou pour parler comme cela de Mademoiselle sans son autorisation... et de vous, sans savoir... ou plutôt, c'est la grande amitié que j'ai pour Mademoiselle... Nous l'avons vue toute petite... nous avons souvent parlé en famille du mari qui aurait quelque jour ce trésor-là... Enfin, que voulez-vous ?... j'ai dit ça bêtement... mais je le pense tout de même.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### La débâcle de la Loire à Saumur.

Hier soir, vers cinq heures, sous la pression de la crue, il s'est produit une débâcle partielle à Saumur qui peut être une source de salut pour nos ponts et pour la Vallée.

La glace comprise entre Villebernier et la pointe de la prairie d'Offard a fait un bond; elle est venue s'amonceler en travers depuis le Petit-Puy jusqu'à la digue du bras des Sept-Voies, faisant une barrière d'un mètre environ de hauteur.

Sous l'action de ce mouvement, l'eau s'est élevée à Saumur, en vingt minutes, de 50 centimètres et s'est ensuite aussitôt abaissée à son niveau primitif.

Le long des quais, il n'y a eu que des craquements.

A sept heures du soir, nouvelle secousse; le barrage du Petit-Puy, qui retenait les eaux avec une différence de niveau d'un mètre, a cédé: le banc de glace est descendu de trois cents mètres, et le courant s'est établi dans le bras des Sept-Voies, entraînant une grande quantité de glaçons.

A huit heures, l'eau s'élève tout à coup, à l'échelle du pont Cessart, de 4 centimètres à la minute, et toute la surface solide vis-à-vis Saumur s'ébranle, se culbute, et le fleuve entraîne. Les glaçons passent sous les arches sans trop de difficultés. Le fracas sinistre de cette débâcle se fait entendre, semblable au roulement du tonnerre, principalement sous le pont, où les glaces viennent se briser. Au moment où elles arrivent, on sent un frémissement se produire dans ces piles qui depuis si longtemps ont soutenu l'effort de tant d'inondations.

Pendant toute la soirée, surtout depuis cinq heures jusqu'à dix heures, une foule considérable n'a cessé de stationner aux abords du fleuve et sur le pont Cessart.

A dix heures trente du soir, l'express d'Angers amène à Saumur un détachement de pontonniers afin de pourvoir à tous les besoins. La Loire s'élève lentement. A onze heures, elle n'est qu'à 3 mètres 50.

M. l'ingénieur en chef du service ordinaire et M. Couet, sous-ingénieur, étaient de retour de la Chapelle, où ils avaient passé une partie de la journée, la Loire donnant des inquiétudes à cet endroit. L'eau avait atteint 6 mètres 12, toujours retenue par le barrage de glaçons de Gaure à Montsoreau, lequel ne cède pas, malgré la force du courant. Sur ce même point étaient réunis MM. les ingénieurs de Tours, M. le Préfet d'Indre-et-Loire et le Sous-Préfet de Chinon. Il a été décidé que l'on tenterait de rompre cette barrière à coups de canon, et un détachement d'artillerie venant de Poitiers, avec pièces et matériel nécessaires, est arrivé ce matin par train spécial à Port-Boulet.

Cette nuit, à trois heures du matin, l'eau marquait, à Saumur, 3 mètres 72. A Montsoreau, elle était au-dessus de 6 mètres; à Parnay, elle couvre la route. Entre notre ville et Montsoreau, il y a 2 mètres 50 de différence. Dans le silence de la nuit, on entend un bruit confus et uniforme: c'est l'eau qui se heurte contre la banquette de Gaure et fait une chute derrière. C'est un spectacle grandiose et effrayant.

Les glaces de la haute Loire, de l'Indre et du Cher s'amoncellent toujours derrière cette barrière et la fortifient. Mais si elle était ébranlée, la distance qui la sépare des ponts de Saumur fait espérer que les glaçons seraient bien morcelés et passeraient sous les arches sans trop d'encombrement. Le fleuve est libre de Saumur à Saint-Mathurin et probablement bien au-delà.

A Villebernier, toute la nuit, la population a été sur pied, prête à tout événement. D'énormes blocs glacés sont montés sur la levée de la Loire. Deux bateaux ont été coulés, l'un vis-à-vis Dampierre, chargé de pommes, l'autre à l'entrée du Thouet.

Mercredi 7 janvier, midi. — Les eaux du fleuve, à Saumur, sont à 3 mètres 60, en baisse depuis cette nuit. Mais on s'attend à une recrudescence, car l'administration fait prendre le long du quai de Limoges toutes les précautions nécessaires en cas d'inondation.

Le banc a descendu de Gaure à Villebernier et est en vue de Saumur.

La crue de la Loire a causé un affreux désastre au village de Neman, commune d'Avoine, arrondissement de Chinon.

Des glaces, poussées par le courant, ont

coupé, sur une étendue de 300 à 350 mètres, le chemin qui longe le fleuve. Par cette énorme ouverture, les eaux se sont précipitées dans la campagne. Cinq maisons ont été renversées.

A Angers, la Maine est libre depuis trois jours. Toutes les précautions avaient été prises aux abords des ponts; au moyen de la dynamite, les glaces avaient été brisées, et le mouvement s'est opéré sans accident.

Lundi matin, à 10 heures 1/2, la débâcle a été générale entre Montjean et Ingrandes. L'effet s'est produit et continué en aval d'Ingrandes.

Dans la nuit de dimanche à lundi, à deux heures, la glace s'est détachée immédiatement à l'aval du pont suspendu d'Anceis. Sur toute la largeur du fleuve, elle s'est arrêtée à 150 mètres plus bas.

### ANGERS.

On lit dans le *Temps*, qui n'est pas suspect de partialité contre une école gouvernementale:

« Nous apprenons que l'esprit d'indiscipline qui, depuis trop longtemps, règne à l'Ecole des arts et métiers d'Angers, vient de se révéler à nouveau par des actes de brutalité inqualifiables, commis par les élèves de la 2<sup>e</sup> division, à l'égard de plusieurs de leurs camarades des mieux notés et des plus assidus au travail.

» L'un d'eux a dû être renvoyé chez ses parents dans un état qui fait craindre pour sa vie.

» Une instruction judiciaire a été immédiatement demandée au parquet d'Angers par le ministre de l'agriculture et du commerce.

» Des mesures d'expulsion seront en outre prises, et le ministre est décidé à rétablir, coûte que coûte, la discipline dans l'Ecole. »

On lit dans l'*Etoile* d'hier:

« Aujourd'hui, les élèves de l'Ecole des arts et métiers se sont révoltés. Ils se sont renfermés dans ce qu'on appelle le *prétoire* et ont refusé d'ouvrir. A une heure de l'après-midi, une compagnie du 77<sup>e</sup> s'est rendue à l'Ecole. M. Dumont, procureur de la République, plusieurs agents de police et des gendarmes étaient sur les lieux. Nous ne savons, au moment où nous mettons sous presse, si la révolte est apaisée. »

### LE MANS.

On lit dans la *Sarthe*:

« Jamais, depuis que Le Mans est Mans, on n'avait vu brouillard pareil à celui qui a, toute la soirée de samedi, enveloppé la ville entière. La lumière des becs de gaz ne perceait pas cette couche opaque de vapeur à plus de trois mètres, encore à cette distance le bec avait-il l'air d'un pauvre petit lumignon rouge, tout-à-fait inutile, mais de l'aspect le plus piteux. La circulation était devenue presque impossible ou en tout cas fort dangereuse, car de loin en loin on rencontrait encore des voitures que leurs conducteurs surpris à l'improviste ramenaient à grand-peine. On voyait — ou plutôt on ne voyait pas — mais on se heurtait à chaque pas contre les passants qui déambulaient comme des ombres fantastiques avec des allures de gens subitement frappés de cécité. La ville entière ressemblait à une de ces cités des ballades allemandes qui flottent dans les brouillards au-dessus du Rhin. C'était pittoresque en diable et gênant idem. Bon nombre de personnes se sont égarées et n'ont pu regagner leur domicile qu'après de nombreux détours. Si Waider s'était promené dans nos rues, il aurait été tout aussi en sûreté qu'à deux pas de la préfecture de police. »

### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1879.

#### NAISSANCES.

Le 1<sup>er</sup>. — Marcel-Emile-Marie-Joseph Reiveau, rue de Poitiers.

Le 2. — Eugène-Frédéric-Léopold Loyeau, rue de Nantilly.

Le 3. — Aignan Boril, rue de Fenet. — Renée-Gabrielle Guerin, rue du Portail-Louis.

Le 5. — François Lepeyre, quai de Limoges.

Le 9. — Germain-Raoul-Auguste-Emmanuel Goy, place de l'Hôtel-de-Ville. — Marie Beaupérin, rue Saint-Nicolas.

Le 11. — Marie-Amélie Lethiec, à l'Hospice.

Le 12. — Jean-Louis Delaunay, rue de l'Île-Neuve. — Marie-Juliette Remy, route de Varrains.

Le 15. — Raymond-Ernest Perrin, rue Saint-Nicolas.

Le 16. — Louis-Joseph Roche, rue Saint-Nicolas. — Louis Baudry, à l'Hospice.

Le 17. — Marguerite Fabre, Grand'Rue. — Marcel-Jean-Baptiste Goblet, rue Nationale.

Le 19. — Georges-Auguste Nouvel, aux Huraudières.

Le 20. — Marguerite-Marie-Mélanie Oger, rue du Puits-Neuf.

Le 21. — Louis-Désiré Renou, Grand'Rue.

Le 23. — Hippolyte Honorat, rue de Fenet.

Le 24. — Jules-Marie-Hippolyte Baudry, rue de la Petite-Douve.

Le 27. — Victor-Alexandre Huteau, rue Dacier.

Le 28. — Marie-Berthe Jalambic, rue Saint-Nicolas.

Le 31. — Fernand-Maurice-Raoul Rousseau, rue de la Monnaie.

#### MARIAGES.

Le 27. — Adolphe-Joseph Brunet, jardinier, de Saumur, a épousé Rosalie Bresson, couturière, de Vernueil-le-Fourrier. — Auguste-Clément Forgeau, maître d'hôtel, a épousé Rosalie-Eléonore-Victoire Gabard, cuisinière, tous deux de Saumur.

(La fin à demain.)

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées; et ce n'est qu'à grand peine au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 c., contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant: 10 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable a suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. (3)

**Encyclopédie Populaire.** Un fort volume grand in-8° Jésus, publié par MM. POUSSIELGUE FRÈRES, éditeurs, rue Cassette, 15, à Paris, sous la direction de M. Pierre CONIL.

La 39<sup>e</sup> SERIE de cet important ouvrage est en vente chez tous les libraires, à partir d'aujourd'hui. Elle débute par un article de grande actualité, *l'Organisation du Travail*. Un mot résume ici l'esprit honnête, ami de la liberté pour tous, qui anime ce livre, et ce mot, le voici; il est extrait de l'article susdit: « Il y a, disent certains, antagonisme » entre le capital et le travail. C'est une » erreur complète et que nous avons déjà » réfutée. Il y a, au contraire, association » nécessaire de ces deux forces: capital, » travail, dans l'œuvre de production. Il ne » reste qu'à résoudre la loi du partage des » bénéfices produits. Est-ce impossible? » nous ne l'admettrons jamais! »

Certes, jamais œuvre ne fut moins politique que l'*Encyclopédie Populaire*, mais lorsqu'elle est forcée de toucher à l'économie politique, elle ne se laisse jamais guider que par la justice, l'équité, le droit, l'esprit de véritable liberté, et repousse la passion et l'utopie. Nous recommandons à nos lecteurs l'Histoire de la guerre d'Orient de 1877. Les événements y sont conduits jusqu'à ce jour. Cet article est, dans son résumé, ce qui a été fait encore de plus complet. *L'Orographie de l'Atlantique* réserve des surprises aux amis de la géographie, et l'article *Panama* nous amène jusqu'au départ de M. de Lesseps pour l'isthme américain (6 décembre

1879). Inutile de dire que la *biographie* contemporaine y est à jour. L'ouvrage avance rapidement vers sa fin. La place est marquée dans toutes les bibliothèques, dans toutes les institutions, dans tous les cabinets d'affaires, d'hommes de lettres, etc.; elle s'adresse à tous, hommes de loisir et hommes de travail. *L'Encyclopédie Populaire* est décidément une œuvre qui marquera dans l'histoire de la librairie du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Le journal du Dimanche

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ,

va commencer immédiatement la publication du grand roman: **Le Demi-Monde sous la Terreur**, par F. DU BOISCOBEY, avec illustrations de J. Ferat, et dont la gravure a été confiée à nos meilleurs artistes.

Le 43<sup>e</sup> volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au *Journal du Dimanche*, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un numéro par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4<sup>e</sup> et un morceau de musique.

Paris: 10 centimes le numéro. — Départements: 14 centimes le numéro.

Abonnements: Paris, 1 an, 6 fr.; 6 mois, 3 fr. — Départements, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale: 1 an, 8 fr. 50.

Le volume broché, Paris, 3 fr. — Départements, 4 fr.

Administration: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.

Nota. — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

### ALMANACH DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Pour 1880 — 23<sup>e</sup> Année.

Élégante brochure de 64 pages, format colombier avec couverture dessinée par Ferdinandus et imprimée en couleur.

Nombreuses gravures et texte intéressant sur tous les événements de l'année: Faits militaires, portraits de célébrités, scènes de pièces en vogue, fêtes et cérémonies, revue comique par Cham, etc.

50 CENTIMES.

Envoi franco dans les départements: 60 cent.

En vente: Aux Bureaux de l'*Univers illustré*, Librairie Calmann Lévy, 3, rue Auber; à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15, et chez tous les libraires et marchands de journaux.

### BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

Société anonyme au capital de 100 millions de francs

#### SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Le Samedi 10 Janvier 1880

**1,200,000 obligations**

DE LA

### BANQUE HYPOTHÉCAIRE DE FRANCE

OBLIGATIONS DE 1,000 francs

émises à 480 francs

Produisant 15 francs d'intérêt annuel, payables les

10 février, 10 mai, 10 août et 10 novembre

Tous les titres seront remboursés à MILLE francs

CONFORMÉMENT AU TABLEAU D'AMORTISSEMENT

6 tirages par an

auxquels concourront tous les titres

Le 1<sup>er</sup> Tirage aura lieu le 10 mars 1880

et le premier remboursement le 10 avril suivant, et

ainsi de suite tous les deux mois.

Le prix d'émission est payable

20 francs en souscrivant le 10 janvier 1880.

40 — à la délivrance des titres.

40 — le 10 juillet 1880.

40 — le 10 janvier 1881.

40 — le 10 juillet 1881.

40 — le 10 janvier 1882.

40 — le 10 juillet 1882.

40 — le 10 janvier 1883.

40 — le 10 juillet 1883.

40 — le 10 janvier 1884.

40 — le 10 juillet 1884.

60 — le 10 janvier 1885.

400 francs avec faculté d'anticipation partielle

ou totale après la répartition.

Les titres provisoires, libérés de

60 francs, seront au porteur.

Les obligations définitives sont au porteur ou

nominales, au choix des souscripteurs.

Les titres définitifs seront munis de coupons

trimestriels de 3 fr. 75 aux échéances des 10

février, 10 mai, 10 août et 10 novembre.

Les coupons, ainsi que le capital des titres

remboursés, seront payés aux Caisses des Etablissements ci-après désignés.

**ON SOUSCRIT A PARIS :**

Au siège de la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix.  
 A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, et à ses Caisses succursales ;  
 A la Société de Dépôts et de Comptes Courants ;  
 Au Crédit Lyonnais et dans ses bureaux de quartier ;  
 A la Société Générale et dans ses bureaux de quartier ;  
 A la Société Financière de Paris ;  
 A la Banque de Paris et des Pays-Bas ;  
 A la Banque d'Escompte de Paris.

Dans les départements et à l'étranger :

A toutes les Agences et Succursales desdites Sociétés.

Les souscriptions d'unités sont irréductibles.

Répartition aussitôt après le 10 janvier 1880.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance, en envoyant 20 francs par obligation souscrite.

L'ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.

**PRIME GRATUITE D'ARGENTERIE**

A choisir sur les articles suivants :

1° Un service à café, composé de 6 cuillers métal blanc argenté, modèle riche à filets avec joli écriu ;

2° Une magnifique timbale guillochée, argentée ;  
 3° Un très-beau couvert de table (cuiller et fourchette), métal blanc argenté, genre riche, avec filets.

Tous ces articles, d'argenterie de 1<sup>re</sup> qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boullenger, de Paris.

Par suite de traités très-importants passés avec cette maison, l'Administration de la Situation, journal de grand format, le plus complet et le plus répandu des journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'Épargne, offre à titre de prime gratuite, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) ou qui renouvellera son abonnement, l'un des articles ci-dessus, au choix, expédié franco, en province.

On s'abonne sans frais à la Situation (4 fr. par an) dans tous les bureaux de poste ou à l'Administration du journal, 33, rue Vivienne, à Paris.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine,

gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PAVLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, en bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agiles. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		
4 55 —			9 15 soir.
7 40 —	11 35 —		

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —	
6 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 JANVIER 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	81 70			Crédit Foncier colonial .....	495			Canal de Suez .....	735		5
3 % amortissable .....	83 55	10		Crédit Foncier, act. 500 f. ....	1180		1 25	Crédit Mobilier esp. ....			
4 1/2 % .....	112 75	25		Obligations foncières 1877 .....	370		1	Société autrichienne. ....	603 75		1 25
5 % .....	116 50		25	Soc. gen. de Crédit Industriel et commercial .....	720	10		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor. ....	530			Crédit Mobilier .....	675	15					Orléans .....
Dép. de la Seine, emprunt 1857 ..	343			Crédit Foncier d'Autriche .....	747 50	10		Paris-Lyon-Méditerranée. ....	381		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..	517	1		Est .....	705		5	Est .....	380		
— 1865, 4 % .....	532			Paris-Lyon-Méditerranée. ....	1150	5		Nord .....	367		
— 1869, 3 % .....	410 50			Midi .....	875			Ouest .....	363		
— 1871, 3 % .....	405			Nord .....	1500			Midi .....	362		
— 1875, 4 % .....	518			Orléans .....	1130			Paris (Grande Ceinture). ....	386 50		
— 1876, 4 % .....	518			Ouest .....	770			Paris-Bourbonnais .....	381 30		
Banque de France .....	3225	35		Compagnie parisienne du Gaz. ....	1275		10	Canal de Suez .....	565		
Comptoir d'escompte. ....	900	15		C. gén. Transatlantique .....	620						
Crédit agricole .....											

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.	
8 — 56 — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — soir, —	
3 — 32 — — — express.	
7 — 15 — — — omnibus.	
10 — 37 — — — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — omnibus.	
9 — 40 — — — express.	
12 — 40 — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
 47<sup>e</sup> ANNÉE (1879).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
 — cartonné . . . . . 8 50  
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
 Etranger, suivant les conventions postales.  
 On peut se procurer chaque volume séparément.

**MAGASIN PITTORESQUE**

La collection se compose des années 1833 à 1879. — Le volume 1879 (47<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1879.  
 LES ABONNEMENTS COURENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

**OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :**

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
 1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
 Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1880, environ 50 gravures dans chaque Almanach.  
 Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
 Prix . . . . . 15 fr.  
 VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
 L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
 LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
 Prix, broché . . . . . 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Paris . . . . . 7 fr. »  
 Départements . . . . . 8 50  
 Etranger, suivant les conventions postales.  
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
 Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
 LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent ; 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
 Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr. cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.  
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Dédé, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

**A VENDRE**

A près de 50/0.

**PETITE MAISON A PARIS**

Située au centre de Grenelle.  
 Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres ; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

**AL. LEPELTIER**  
 Épicerie, Confiserie, Droguerie.

**AU BON MARCHÉ**  
**MAGASINS DU CENTRE**  
 Place de la Bilange, 4,  
 SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez !

M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD, demande de suite un petit clerc.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

Maison J.-P. LAROZE & Co, Pharm<sup>ie</sup>  
 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,  
 Gastralgies, Digestions lentes,  
 Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDE, la Boîte, 2 fr. ; le flacon, 4 fr. 25. OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

1 FRANC par AN 63,000 Abonnés

**Le Moniteur** 52 NUMÉROS

**Valeurs à Lots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Remue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 6,500,000 fr.

Abonnements : UN FRANC PAR AN, 17, rue de Londres, Paris.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
 Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
 Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
 On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

Saumur, imprimerie de P. GODET,